

Le Président  
à  
Mesdames, Messieurs les délégué(e)s  
du SMICTOM  
de la Région de Fontainebleau

**Objet : Convocation Comité syndical**

Mesdames, Messieurs les délégué(e)s,

Je vous prie de bien vouloir assister au prochain Comité Syndical du SMICTOM qui aura lieu le :

**MERCREDI 26 JANVIER 2022 À 19H00**

**Maison des Associations—27 rue du Port – Veneux-Les Sablons**

**77250 MORET-LOING-ET-ORVANNE**

Points à l'ordre du jour :

- 1/ Approbation du compte-rendu de la séance précédente
- 2/ Approbation de l'avis de la CAO concernant la prorogation du marché de collecte pour une durée de 8 mois
- 3/ Autorisation au Président de signer l'avenant de prorogation du marché de collecte pour une durée de 8 mois
- 4/ Tarification des biodéchets pour 2022
- 5/ Validation des cotisations et tarifications de traitement à la tonne du SMITOM-LOMBRIC pour 2022
- 6) Autorisation au Président de signer le contrat de financement de mise en oeuvre du projet d'extension des consignes de tri et/ou d'optimisation de la collecte
- 7/ Débat d'Orientation Budgétaire

En raison du contexte sanitaire actuel, le port du masque sera obligatoire à l'intérieur de la salle de réunion du comité.

De plus, nous vous prions de bien vouloir apporter vos stylos personnels pour émarger lors de votre arrivée.

Enfin, nous vous prions de noter que les modalités de réunion du Comité pourront être modifiées si les évolutions du contexte sanitaire l'imposent.

En cas d'impossibilité d'assister à ce Comité Syndical, je vous remercie de bien vouloir prévenir votre suppléant.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.



Pascal GOUHOURY

Président du SMICTOM  
de la Région de Fontainebleau

Merci de bien vouloir confirmer votre présence par mail à l'adresse suivante :  
[administration@smictom-fontainebleau.fr](mailto:administration@smictom-fontainebleau.fr)